

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | PEGC1B05SE | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sur des questions de sens et de société.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)
- III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ ou un travail).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGC1B05SEA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGC1B05SEA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation : travail écrit et un examen oral.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences économiques et sciences économiques appliquées

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Philosophie, citoyenneté et histoire des religions | | | |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code | 6_PEGC1B05SEA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Ce cours propose une approche vivante et ludique de l'étude de la philosophie et de l'histoire des religions. La première partie du cours situe, à travers la présentation de penseurs et de courants historiquement et géographiquement situés, un ensemble de questionnements issus du champ philosophiques. La seconde partie précise un vocabulaire permettant l'étude de la question religieuse ainsi qu'une première approche, purement historique, des trois grandes religions monothéistes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

L'orientation du cours en philosophie a pour but :

- d'introduire les étudiants dans l'univers de la pensée et de la réflexion critique
- de montrer que le philosophe a un regard particulier sur le monde, qu'il se caractérise par une quête fondamentale : celle des valeurs, de la vérité.
- de comprendre, de synthétiser, de reformuler les idées des grands philosophes en adoptant un juste recul critique
- d'introduire à une réflexion portant sur notre vie professionnelle et personnelle.

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir l'histoire des grandes religions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Philosophie: sa définition, la distinction avec la science et la religion, une perspective historique, les champs philosophiques, la question de l'éthique, le champ de la psychanalyse, la métaphysique, l'anthropologie, l'épistémologie, la logique ...

Histoire des religions: vers une définition de la religion, l'idéologie, le comportement religieux, la croyance, la dérive sectaire. Approche des trois grandes religions monothéistes: le Judaïsme, le Christianisme, l'Islam.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistraux :

- Analyse des concepts, la présentation des aspects théoriques et les démarches intellectuelles propres à l'attitude philosophique.
- Lecture des textes philosophiques comme lieux d'illustration et d'application du jugement critique. Faire référence à des exemples concrets tirés du vécu des étudiants et significatifs pour eux.
- Travaux de groupes
- Etude personnelle par diverses questions proposées en fin de chapitre (partie philosophie).
- Approche par situations-problèmes

Dispositifs d'aide à la réussite

- Proposition de plusieurs dates afin de répondre aux questions et de superviser l'étude personnelle.

Sources et références

- Tozzi M., Penser par soi-même, Chronique Sociale, 1996
- Dessain B., Philosophie et histoire des religions, De Boeck Supérieur, 2009
- Clément C. Le voyage de Théo. (1999)
- Gaarder J. Le monde de Sophie. (1991)
- Lenoir F., Le Christ philosophe, 2007

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours (syllabus), des capsules vidéo
Présentation powerpoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail-année : ateliers, analyse réflexive collective et exercices spécifiques (Évaluation formative), exercices récapitulatifs (Évaluation sommative)

L'évaluation se fera sous la forme d'un travail (50% de la cote) et d'un examen oral (50% de la cote) qui portera sur des questions théoriques et une défense du travail.

L'orthographe est un critère possible de l'évaluation.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Exm | 100 | Exm | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis des apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est= ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

-Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20;

-Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).